

Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

	Indicateur calculable (1=où, 0=non)	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur
1. Écart de rémunération (en %)	1	38	40
2. Écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	35	35
3. Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	15	15
4. Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	0	10
Total des indicateurs calculables		88	
INDEX (sur 100 points)		88	